

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 341-2013
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2013.1583

Déposée le: 28.11.2013

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Müller (Langenthal, PS) (porte-parole)
Steiner-Brütsch (Langenthal, PEV)
Grimm (Burgdorf, pvl)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 605/2014 du 7 mai 2014
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



Amélioration des conditions de circulation à Aarwangen

Depuis des années, on essaie d'améliorer l'accès à la Haute-Argovie et d'aménager une bretelle autoroutière. L'an dernier, les Chambres fédérales se sont déterminées clairement, refusant d'inscrire la bretelle de la Haute-Argovie ainsi que celle de l'Emmental d'ailleurs dans le réseau des routes nationales. Dans ces conditions, il est devenu quasiment impossible de réaliser les projets dans leur forme originelle.

Il faut maintenant se demander comment néanmoins améliorer dans des délais utiles les conditions de circulation dans la commune d'Aarwangen.

Le Conseil-exécutif est dès lors prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quel est le degré de priorité accordé désormais à la planification du projet concernant la Haute-Argovie ?
2. Quelles mesures seront prises pour fluidifier et modérer le trafic à Aarwangen ?
3. Quel est le calendrier des projets ?
4. Pourquoi a-t-on fait des sondages par forage pour la bretelle Ouest alors que la Confédération a nettement refusé de cofinancer cette variante ?
5. Quand peut-on espérer une amélioration pour les riverains et les automobilistes accablés par la situation à Aarwangen ?

Réponse du Conseil-exécutif

Le 5 septembre 2012, le Grand Conseil a approuvé un crédit à hauteur de 2,1 millions de francs pour l'élaboration d'un avant-projet afin de résoudre les problèmes majeurs de circulation dans la région de Haute-Argovie. Cette dernière est mal raccordée au réseau autoroutier et, à Aarwangen, le flux de trafic traverse péniblement la localité. Malgré la bonne qualité de l'offre de transports publics, avec les nouveaux quartiers prévus (redensification du tissu urbain existant) et l'augmentation générale du trafic, la situation continuera à s'aggraver.

Suite au refus des Chambres fédérales d'intégrer le projet « Bretnelle autoroutière de Haute-Argovie » au réseau de routes nationales, il faut examiner d'autres possibilités de financement. Il s'agit en priorité de viser un financement par la Confédération dans le cadre de l'élargissement à six voies prévu pour la route nationale N1 entre Luterbach et Härkingen. Cet aménagement va en effet générer un surcroît de trafic sur la route traversant Aarwangen pour rejoindre, à Niederbipp, la jonction à la route nationale. Le canton demande donc que la Confédération réagisse à cette évolution par des mesures d'accompagnement adéquates. Il considère que le contournement d'Aarwangen fait partie intégrante desdites mesures d'accompagnement. Dans le même temps, l'intégration de la bretelle autoroutière de Haute-Argovie dans le projet d'agglomération de Langenthal (transports et urbanisation) avec le cofinancement de la Confédération est examinée.

Réponses aux questions posées :

1. et 2. L'examen d'opportunité effectué en 2007 ainsi que la conception régionale des transports et de l'urbanisation Haute-Argovie servent de base aux travaux de réaménagement du réseau routier Aarwangen – Langenthal. L'avant-projet en cours porte à la fois sur la route de contournement d'Aarwangen et les mesures d'accompagnement nécessaires et sur des mesures d'amélioration concrètes du réseau routier actuel sans le contournement. Les deux variantes sont comparées et subdivisées, lorsque cela est possible, en étapes et en sous-projets. A titre de mesure urgente, des îlots de protection aux passages pour piétons et un nouveau trottoir dans le secteur de la Jurastrasse à Aarwangen sont en cours de construction.
3. Les travaux de planification de l'avant-projet « Réaménagement du réseau routier Aarwangen – Langenthal Nord » dureront jusqu'au quatrième trimestre 2015. Une évaluation détaillée des variantes des différentes pistes considérées sera alors présentée. L'avant-projet sera probablement soumis à la population dans le cadre d'une procédure de participation à l'hiver 2015/2016. C'est seulement quand cette dernière sera terminée qu'il sera possible de définir, compte tenu des ressources financières, le calendrier du projet et le début des travaux.
4. Les quatre sondages par forage dans la zone du tunnel « Spichigwald » et du pont enjambant l'Aar sont indispensables pour disposer des indications nécessaires à la planification concernant le terrain. Ce dernier est déterminant pour les structures porteuses et les coûts de réalisation et, partant, également pour l'évaluation et la comparaison des deux solutions envisagées.
5. La question de savoir quelles mesures seront mises en œuvre et à quel moment dépend fortement des moyens financiers à disposition et de la contribution de la Confédération. L'objectif reste clairement d'aboutir au plus vite à une amélioration de la situation en matière de circulation sur la route cantonale dans la région d'Aarwangen – Langenthal Nord. Les travaux de l'avant-projet sont traités en priorité et avancent selon le calendrier. Les premières mesures d'aménagement urgentes sont en cours de réalisation.

Au Grand Conseil